

La fin de la télé-redevance se fracasse sur la crise

WALLONIE Le PS a déposé son projet de suppression, le CDH ne l'approuvera pas

- La suppression de cette taxe d'un autre âge est très attendue en Wallonie.
- Pour Christophe Lacroix (PS), le dossier est mûr.
- Pour le CDH, pas question de valider le texte en pleine crise. Ni d'autres d'ailleurs.

Il faut se pincer pour y croire : le point B61 de l'ordre du jour du gouvernement wallon de jeudi prévoit l'approbation en première lecture de l'avant-projet de décret portant suppression de la redevance télévision. La disparition de cette taxe d'un autre temps, injuste parce que forfaitaire (100 euros par an pour chaque ménage) figure au programme de tous les partis depuis de nombreuses années. Mais elle butait jusqu'à présent sur un obstacle majeur : comment compenser la perte de recettes estimée à 100 millions d'euros annuels ?

Paradoxe wallon : il aura fallu attendre un gouvernement PS-CDH en affaires prudentes pour qu'un texte en

bonne et due forme soit inscrit à l'agenda de l'exécutif régional, en l'occurrence par Christophe Lacroix (PS), le ministre wallon du Budget. La suppression se ferait en deux temps : 50 % en 2018, 50 % en 2019. Elle serait compensée par les recettes de la Déclaration libératoire unique (DLU) du fédéral et par des rentrées générées par une réforme fiscale plus large.

Dans la foulée, Christophe Lacroix a aussi inscrit à l'ordre du jour du gouvernement un autre avant-projet de décret qui organise l'exemption des droits de succession et de donation pour favoriser des travaux de rénovation énergétique. Mais pas d'emballement : comme pour le texte validant la fin de la télé-redevance, cette initiative socialiste viendra se fracasser sur la détermination du partenaire CDH à ne pas s'engager trop avant sur des réformes importantes.

« Le dossier est mûr »

Ce jeudi, les ministres auront en réalité une centaine de points à leur menu. Il s'agit de montrer que le gouvernement travaille malgré le parfum de crise qui règne dans les jardins de l'Elysette. Des

acteurs de terrain seront heureux d'apprendre que leur subvention annuelle est validée : Réseau de lutte contre la pauvreté, abbayes de Stavelot et de Villers-la-Ville, Wallimage...

Mais officiellement au CDH, pas question d'aller au-delà d'une gestion des deniers publics wallons en bon père de famille. On dit s'être fait une religion pour cette période perturbée : « Nous n'avaliserons plus aucun dossier qui pourrait avoir un impact budgétaire non maîtrisé ou qui porterait une réforme importante qui n'a pas fait pas l'objet d'un accord de majorité », nous dit-on.

Or les humanistes l'affirment : les mesures portées par Christophe Lacroix devaient s'inscrire dans une réforme fiscale de grande envergure et budgétairement neutre. Ce n'est pas le cas. Il ne peut donc pas être question de les approuver en conseil des ministres cette semaine.

De quoi indisposer le ministre socialiste du Budget : « Je me bats pour ce dossier depuis 2014. La solution a été validée par les présidents du PS et du CDH avant que Benoit Lutgen passe à l'action. Toutes les garanties financières existent. Malgré la crise, je pense que les

dossiers qui sont mûrs doivent poursuivre leur parcours. Dans ce cas, il s'agit de l'intérêt financier de tous les citoyens wallons. »

La fin de non-recevoir annoncée par le CDH sera suivie de près par le MR. Les libéraux commencent à se demander dans quelle pièce wallonne ils jouent : « Un tel ordre du jour, ce n'est plus de la continuité, c'est de la stratégie », dénonce le chef de groupe Pierre-Yves Jeholet dont on lira l'interview par ailleurs.

Selon lui, Christophe Lacroix et le PS tenteraient une double manœuvre désespérée : valider la fin de la télé-redevance et la mettre à leur crédit ou, plus probablement, faire porter au CDH le chapeau d'un échec sur ce dossier très sensible aux yeux de l'opinion. Le député libéral espère que les humanistes du gouvernement ne se laisseront pas impressionner.

Le 20 juillet, Maxime Prévot viendra au gouvernement avec la réforme des allocations familiales. Que diront alors PS et MR, voire Ecolo ? C'est l'épisode suivant. ■

ERIC DEFFET

NÉGOCIATIONS

Défi place la barre très haut, mais Lutgen tente une solution groupée

Le président du CDH a poursuivi ses consultations ce mardi en vue de former des coalitions sans le PS à Bruxelles, en Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il se dit qu'il souhaiterait réunir le MR, Ecolo et Défi pour avancer sur le volet de la gouvernance. La date de jeudi est évoquée, mais elle n'est pas à ce stade confirmée.

Il faut dire que le casse-tête ne s'est pas simplifié. Lundi soir (nos éditions d'hier), Défi a finalisé ses propositions en matière de gouvernance. Le parti souhaite le décumul intégral entre les fonctions de

député, et il souhaite aussi que ce décumul soit appliqué dans toutes les assemblées, y compris le gouvernement fédéral. « C'est une question de cohérence, nous précise Olivier Maingain. Si les règles sont différentes d'un parlement à l'autre, on va assister à la mise en place d'une nouvelle ingénierie, et c'est justement cela que nous souhaitons éviter. » Une position qui a raidi certains écologistes, pourtant les plus proches de Défi sur la gouvernance, parce que le Verts craignent qu'il soit impossible d'obtenir le décumul partout en même temps, et notamment au fédéral où plusieurs partis flamands ne sont pas partants. Olivier Maingain précise toutefois que le débat peut démar-

rer dans les différents parlements.

« Après cela, on verra quelle majorité se dégage et où elle se dégage et j'en tirerai les conclusions. »

Olivier Maingain réaffirme aussi qu'il ne parlera pas de programme de gouvernement avant d'y voir clair sur la gouvernance. « Oui, cela peut prendre du temps, mais on ne va pas marchander une réforme de la gouvernance contre le survol de Bruxelles. » Une posture qui n'effraie pas au CDH, où l'on tente toujours de trouver un consensus le plus large possible. Le MR, aux aguets (lire l'interview de Pierre-Yves Jeholet ci-contre), accepte lui aussi cette conception large. Pour le moment...

B.DY

Pierre-Yves Jeholet (MR) « Avec la redevance télé, le conseil des ministres de jeudi servira à tester le sérieux du CDH »

ENTRETIEN ■■■

En Wallonie, une coalition entre CDH et MR disposerait d'une courte majorité. Mais officiellement, aucune négociation n'est engagée. Pierre-Yves Jeholet, le chef de groupe libéral à Namur, ne masque pas son agacement.

Le MR commencerait-il à se montrer impatient en Wallonie ?

Impatient, non ! Disponible pour discuter, oui ! Mais le temps passe et nous posons une question simple : le CDH a-t-il bien débranché la prise que le liait au PS ? Il ne faudrait pas que cette période curieuse serve à nouer des accords entre ex-partenaires qui passeraient par autant de marchandages.

Est-ce l'ordre du jour pléthorique du conseil des ministres de jeudi qui vous inspire cette crainte ?

Dans la centaine de points, certains relèvent de la bonne gestion comme l'octroi de subventions prévues. Mais d'autres dossiers ne devraient pas être

discutés par un gouvernement en phase d'extinction. Ou alors c'est que la prise n'est pas débranchée... Cessons de jouer avec les pieds du MR !

Voulez-vous parler de la suppression de la télé-redevance ?

Notamment. Comme par hasard, le PS vient avec ce dossier aujourd'hui. Personne n'est dupe de la stratégie. Mais l'ordre du jour comprend aussi des points sur l'énergie ou la réduction du temps de travail dans l'administration. Il ne peut pas être question d'engager de nouvelles politiques.

Mais formellement, rien n'interdit au gouvernement de fonctionner...

Un ordre du jour comme celui-là, ce n'est plus de la continuité, mais de la stratégie. Notre message est clair : le conseil des ministres de jeudi est un test. Le CDH a-t-il débranché la prise ? Est-il sérieux ? Si nous constatons que ce n'est pas le cas, nous remettrons en cause les signaux que nous avons envoyés pour dire notre disponibilité à

négocier.

La menace est sérieuse...

Oui, parce que les citoyens attendent des actes... Il est temps d'accélérer le mouvement. Si possible avec d'autres partenaires. Et pour le CDH, il s'agit de montrer une volonté d'avancer. Ce n'est pas l'impression qu'il donne avec ce conseil des ministres ou avec le parlement qui va approuver l'ajustement budgétaire voulu par la majorité sortante.

Comprenez-vous l'importance accordée par des partenaires potentiels aux questions de gouvernance ?

A mes yeux, la gouvernance est importante, mais elle n'est pas tout. Nous ne sommes pas dans une phase post-électorale où les uns et les autres prennent le temps de défricher le terrain. Les questions socio-économiques sont très urgentes à deux ans de la fin de la législature.

Idem pour le toilettage des structures publiques, la politisation de l'administration ou la formation professionnelle.

Et les allocations familiales ? Le ministre Maxime Prévot veut les mettre à l'ordre du jour du gouvernement du 20 juillet...

Si nous entrons en négociations, il ne sera pas possible de rediscuter de tout. Dans le cas des allocations, nous sommes tenus par des délais serrés. Il faut travailler d'urgence à l'implémentation du dispositif régional retenu par l'exécutif PS-CDH et assurer son financement. Le MR aurait pris d'autres décisions. Mais notre but n'est pas de déshabiller complètement le CDH. A condition qu'il joue cartes sur table. ■

Propos recueillis par
ERIC DEFFET